



STOP PUB

Moins de prospectus dans sa boîte aux lettres, c'est possible !

Pour ceux qui ne lisent pas les imprimés non adressés, et désirent ne plus les recevoir dans leur boîte, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant ou une étiquette, mentionnant le refus de recevoir ces imprimés.

Le SIPOM vous propose un autocollant STOP PUB sur la boîte aux lettres qui permet d'éviter

25kg par an et par foyer de déchets



Demandez-le à votre **Mairie** ou aux **agents du SIPOM** !